



Les personnes séropositives ne seront plus *persona non grata* aux Etats-Unis

DISCRIMINATION • *Le président américain Barack Obama ouvre les frontières aux personnes atteintes du sida. Mais d'autres pays sont toujours à la traîne.*

CAMILLE HUDE

Un pas a été franchi dans la lutte contre la discrimination des personnes touchées par le VIH. Le président américain a annoncé vendredi dernier son intention de mettre fin à l'interdiction d'entrée et de séjour sur le territoire américain pour les personnes séropositives. Une ultime réglementation à ce sujet a été publiée hier par l'administration Obama. La suppression de cette interdiction prendra effet le 1^{er} janvier 2010.

Le but de cette démarche est de mettre fin au stigmate qui pèse sur cette maladie. «Si nous voulons être un leader mondial en matière de lutte contre le sida, nous devons nous comporter en tant que tel», a expliqué le président. L'ouverture des frontières américaines aux personnes séropositives aura des répercussions dans le monde entier, notamment en Suisse: si quelque vingt mille Helvètes sont porteurs du virus, un Genevois sur cent est concerné par la maladie... Beaucoup sont contraints de mentir sur leur état afin de pouvoir se rendre aux Etats-Unis, principalement pour des raisons professionnelles et familiales.

Interdiction à vie

La décision de prohiber la venue de personnes porteuses du virus sur le sol américain a été prise en 1987, dans un climat de peur et d'incompréhension face à la maladie. «Cette mesure était déjà absurde à l'époque», regrette Deborah Glejser, porte-parole du Groupe sida Genève, «Le sida existait déjà aux Etats-Unis et rien n'empêchait les Américains d'être contaminés lors de séjours à l'étranger.»

Jusqu'à présent, les voyageurs à destination des Etats-

Unis devaient remplir un questionnaire dans l'avion. Ceux qui reconnaissaient être séropositifs se voyaient alors non seulement refoulés à la frontière mais également fichés par le gouvernement comme personnes porteuses du VIH.

Quant à ceux qui préféraient mentir, ils prenaient le risque d'être arrêtés à la douane, pour possession de médicaments contre le sida par exemple. Une fois leur séropositivité avérée, leur identité était alors connue par la douane américaine et ils

étaient interdits de séjour à vie aux Etats-Unis pour tentative d'entrée illégale dans le pays.

Un exemple à suivre

Le Groupe sida Genève est venu en aide à plusieurs reprises à des personnes séropositives résidant en Suisse et devant impérativement se rendre aux Etats-Unis. «Ils nous est arrivé d'envoyer à l'avance des médicaments de trithérapie sur place pour éviter aux personnes d'être arrêtées à la frontière», confie Deborah Glejser.

Il a fallu attendre juillet 2008 pour que le Congrès et le président Bush initient le processus d'abolition de cette interdiction. «Nous finissons le travail», a déclaré Barack Obama. Mais le problème est loin d'être résolu à l'échelle planétaire: selon l'ONUSIDA, soixante-sept pays imposent des restrictions d'entrée et/ou de séjour à court et à long terme pour les personnes séropositives. Parmi eux, onze pays, y compris les Etats-Unis, appliquent une interdiction totale

d'entrer sur leur territoire pour les étrangers victimes du sida et les expulsent immédiatement. C'est le cas par exemple en Irak, en Russie ou encore en Corée du Sud.

La décision des Etats-Unis de mettre fin à l'interdiction d'entrée sur leur territoire des personnes séropositives constitue une avancée majeure car le pays sert souvent d'exemple: «Quand quelque chose change aux Etats-Unis, c'est un message pour le monde entier», se réjouit Deborah Glejser. I



La décision de prohiber la venue de personnes porteuses du virus sur le sol américain avait été prise en 1987, dans un climat de peur et d'incompréhension face à la maladie. KEYSTONE